

# Bienvenue au Centre de documentation et d'information du Lycée Jean Mermoz à Dakar

Le CDI est un lieu ouvert à tous, où vous pouvez venir lire et emprunter des documents, faire des recherches d'information et préparer des travaux.



Comme le précise le règlement intérieur du Lycée Jean Mermoz, tout élève a des **droits** et des **devoirs**. Au CDI,

Année 2012/2013

Les **droits** des élèves se traduisent par :

- des horaires d'ouverture large, de 7h30 à 17h (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de 7h45 à 12h (mercredi).
- un accès à des espaces de lecture et de travail,
- un grand choix de documents sur tous supports,
- une mise à disposition d'outils informatiques et un accès Internet,
- une prise en compte, dans la mesure du possible, des demandes d'acquisitions faites par les usagers,
- la présence d'une équipe de quatre documentalistes,
- la possibilité de demander des conseils de lecture ou de méthodologie,
- des activités pédagogiques orientées vers l'ouverture culturelle, l'éducation aux médias, l'incitation à la lecture, et l'usage raisonné d'Internet,
- la valorisation des travaux des élèves.

Les **devoirs** des élèves impliquent :

- de respecter les conditions d'accès mises en place pour garantir un accueil dans de bonnes conditions (par ex. entrée et sortie aux sonneries, ...)
- de déposer son carnet de correspondance en entrant au CDI,
- de lire, d'effectuer son travail personnel ou en groupe, de suivre les activités proposées dans le calme et avec attention,
- d'être respectueux des autres,
- de ne pas utiliser ses outils de communications personnels (tablette, smartphone,...),
- de laisser en place le matériel informatique (écran, unité centrale, souris, antenne WIFI, ...), ainsi que le mobilier du CDI,
- d'utiliser les ordinateurs mis à disposition pour la production de documents et la recherche d'information liés au travail scolaire,
- d'accepter les rotations mises en place, pour permettre au plus grand nombre d'utilisateurs d'accéder aux postes informatiques.